



Association à buts multiples des communes du district de Nyon ORPC et autres partenaires

ASSEMBLEE DES DELEGUES

PROCES-VERBAL N°4

DATE	Jeudi 28 mars 2018 à 19h00 au CEP Prangis
TYPE DE REUNION	Assemblée des Délégués
PRESIDENCE	Christine Girod
COMMUNES PRESENTEES	Arnex, Bassins, Begnins, Bogis-Bossey, Bursins, Burtigny, Chavannes-de-Bogis, Chavannes-des-Bois, Chéserey, Coinsins, Coppet, Crans-près-Céligny, Crassier, Duillier, Dully, Founex, Gingins, Givrins, Gland, Grens, Longirod, Luins, Marchissy, Mies, Mont-sur-Rolle, Nyon, Perroy, Prangins, La Rippe, Rolle, Saint-Cergue, Signy-Avenex, Tannay, Trélex, Le Vaud, Vinzel
EXCUSEES	Borex, Bursinel, Commugny, Tartegnin,
ABSENTES	Arzier, Essertines-sur-Rolle, Eysins, Genolier, Gilly, Saint-George, Vich
QUORUM	36 communes représentant 92 voix, quorum atteint
SECRETAIRE	Nathalie Haab

ORDRE DU JOUR


1) ACCUEIL	
DISCUSSION	La Présidente souhaite la bienvenue à tous les délégués, salue le Codir et présente, au nom du Conseil intercommunal, ses sincères condoléances à M. Christian Dugon, président du Codir, touché par le deuil de son épouse.
2) CONTRÔLE DES PRESENCES	
DISCUSSION	Les délégués ont d'ores et déjà signé la fiche de présence. 36 communes sur 47 sont présentes et représentent 92 voix. L'assemblée peut donc valablement délibérer.
3) ASSERMENTATION	
DISCUSSION	La Présidente procède à l'assermentation de M. Dufour (Mont-sur-Rolle) et M. Dalebroux (Signy).

4) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR	
DISCUSSIONS	L'ordre du jour, tel que modifié le 21 mars 2018, est adopté sans modification
5) ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 23 AOÛT 2017	
DISCUSSION	Le procès-verbal de l'assemblée des délégués du 23 août 2017 ne suscite aucune remarque ou modification. Il est adopté tel que rédigé à la majorité moins 2 abstentions. Son auteur en est remercié.
6) ELECTION D'UN MEMBRE DU CODIR ISSU DE TERRE-SAINTE	
DISCUSSIONS	Seul candidat, Jean-Marc Gambazzi (Bogis-Bossey) est élu par applaudissement. Il est assermenté par la Présidente qui lui donne ensuite la parole. M. Gambazzi se présente en quelques mots et fait part de son plaisir à rejoindre le CODIR de l'ORPC de Nyon.
7) COMMUNICATIONS DU PRESIDENT DU CODIR	
DISCUSSION	Au vu du peu de temps à disposition en raison de la tenue du rapport d'activité qui suivra cette assemblée, Christian Dugon, président du Codir, remercie le Boursier, Jean-Marc Cherbuin, pour l'excellente tenue des comptes. Il remercie également la Présidente du Conseil, Christine Girod, et la Secrétaire du Codir et du Conseil, Nathalie Haab, pour leur travail tout au long de l'année. Pour conclure, il se réjouit de l'avancement des travaux sur le site de Prangins qui sont loin d'être terminés. Il reste encore beaucoup de travail mais il sait qu'il peut compter sur tous, qu'ils en soient remerciés également.
8) COMMUNICATIONS DU COMMANDANT	
Discussion	Le commandant fait le point de la situation des travaux de rénovation. Il présente un aperçu financier de la première phase : désamiantage, menuiserie, électricité, peinture, connectivité, toitures, maçonnerie, plafond, diverses machines et divers, sols, mobilier, sanitaires, chauffage etc... Soit un montant global de CHF 959'096.55 sur les CHF 970'000 votés par l'assemblée des délégués. Le solde à disposition n'est plus que de CHF 10'903.45, raison, entre autres, du préavis présentés ce soir. De plus amples informations figurent dans le préavis 2/2018.
9) PREAVIS 1-2018 « COMPTES 2017 »	
DISCUSSION	La Présidente donne la parole à Edgar Cretegy pour la lecture du rapport de la commission de gestion et des finances. Toutes les explications nécessaires sont données dans le préavis, la parole n'est pas demandée. Au vote, le préavis est adopté à l'unanimité. Les comptes 2017 sont ainsi acceptés tel que présentés. Le Conseil intercommunal en donne décharge au Codir, au Boursier et à la Commission de gestion et des finances.
10) PREAVIS 2-2018 « TRANSFORMATIONS DE CENTRE D'ENGAGEMENT DE PRANGINS – PHASE 2 »	
DISCUSSION	La Présidente donne la parole à Edgar Cretegy pour la lecture du rapport de la commission de gestion et des finances.

	<p>En sus des explications données précédemment par le Commandant, le préavis complet ne suscite aucune question, la parole n'est pas demandée.</p> <p>Au vote, le préavis est adopté à l'unanimité.</p> <p>L'assemblée décide d'accorder un crédit de CHF 75'000.- et autorise le Codir à entreprendre les travaux de la phase 2 en prélevant ce montant sur le fonds de réserve N°9281.03.</p>
<p>11) RAPPORT DE GESTION 2017</p>	
DISCUSSION	<p>C'est à nouveau Edgar Cretigny qui donne lecture du rapport de la commission.</p> <p>La parole n'est pas demandée.</p> <p>Au vote, le rapport de gestion 2017 est accepté à l'unanimité.</p> <p>La Présidente remercie le Commandant pour le travail de présentation du rapport.</p>
<p>12) DATE DE LA PROCHAINE ASSEMBLEE</p>	
DISCUSSION	<p>La date de la prochaine assemblée est fixée au mercredi 29 août 2018, à 20h00.</p>
<p>13) PROPOSITIONS INDIVIDUELLES ET DIVERS</p>	
DISCUSSION	<p>La Présidente ouvre la discussion et donne la parole à qui veut la prendre :</p> <p>Mme Cartier, Coinsins, explique que la Commune de Coinsins est à la recherche de personnel pour la surveillance de la déchèterie. Elle demande au Commandant si des astreints de la Protection civile seraient susceptibles de remplir cette mission. Jusqu'à présent, la Commune employait des jeunes qui ont tous arrêté et fait face à des difficultés pour trouver des volontaires.</p> <p>Le Commandant remercie Mme Cartier d'avoir pensé à la Protection civile. Malheureusement, ce genre de mandat ne fait pas partie du cahier des charges de l'organisation. Il précise également que ce cahier des charges est établi par le Canton et non par notre organisation.</p> <p>M. Edgar Cretegnny, Le Vaud, demande si la Protection civile cherche encore des ateliers pour cette année ?</p> <p>Le Commandant répond par l'affirmative et précise que l'organisation cherche chaque année des travaux d'utilité publique à réaliser au sein des communes. En cas d'intérêt, il faut s'adresser au Canton.</p> <p>La parole n'est plus demandée.</p> <p>Avant de clore la séance, la Présidente invite les délégués à rejoindre la salle du réfectoire pour assister au rapport d'activité 2017. Elle conclut en remerciant chacune et chacun de sa présence et remercie les intervenants de la soirée.</p> <p>La séance est close à 19h47.</p>

Conseil intercommunal de l'ORPC du District de Nyon

La Présidente



Christine Girod

La Secrétaire



Nathalie Haab